

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **15 (1907)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Straubenzell	Fr. 65. —
Unteraargau (Fricktal)	» 9. —
Wald-Rüti	» 34. —
Winterthour	» 34. —
Zurich-Lac	» 35. —
Bâle	» 160. —
La Chaux-de-Fonds	» 19. —
Degersheim	» 38. —
Fribourg	» 18. —
Glaris	» 20. —
Lausanne	» 80. —
Liestal et environs	» 65. —
Lugano	» 5. —
St-Gall	» 135. —
Vevey	» 40. —
Wartau	» 28. —
Zurich	» 65. —

Vous savez que l'Assemblée générale des délégués doit avoir lieu les 11 et 12 mai 1907, à Genève, et nous vous prions de nous faire

connaître les noms de vos délégués jusqu'au 5 mai au plus tard.

Vous ne voudrez pas oublier de remettre à vos délégués les pouvoirs dont ils doivent être munis; nous avons décidé en effet de distribuer des cartes de vote qui seront remises aux intéressés seulement contre présentation de leurs pouvoirs.

Par la même occasion nous vous avisons que la Section «Unteraargau» a modifié son nom, qui sera dorénavant «Section Fricktal».

En vous faisant parvenir l'ordre du jour de l'Assemblée des délégués de cette année, nous espérons pouvoir vous saluer nombreux à Genève; dans cette attente, chers camarades, nous vous saluons cordialement.

St-Gall, le 24 avril 1907.

Pour le Comité central de la S. m. s. s.,

Le président : J. Kreis, sergent.

Le secrétaire : R. Zollinger, infirmier.

Bibliographie

L'hygiène individuelle du soldat, par le médecin-major de 1^{re} classe Ramally. Paris, Marcel Fortin, 1906.

Etant donné le nombre considérable des ouvrages d'hygiène militaire que nous possédons il semblerait *a priori* difficile d'écrire sur l'hygiène du soldat quelque chose qui ne fut pas banal. Cet écueil, notre camarade Ramally l'a complètement évité par la forme très originale qu'il a employée pour causer «aux petits soldats de France».

Il les prend avant l'incorporation, et ne les quitte qu'à la libération, après leur avoir inculqué les vrais principes de l'hygiène individuelle, et cela simplement par des conseils pratiques, faciles à suivre, et dont la nécessité est clairement exposée.

C'est, en somme, la *théorie* de l'hygiène individuelle du soldat écrite par un médecin rompu à la vie militaire, et aimant «ses hommes».

Cette théorie, le Dr Ramally la donne en quelques pages où il parle très simplement et très clairement de l'habillement, des casernes, des chambrées, de l'alimentation, de la marche;

il met en garde les jeunes recrues contre l'alcoolisme, contre l'abus du tabac et contre les maladies qui se contractent facilement sous l'habit militaire.

L'auteur parle aux soldats comme le ferait un grand frère, il leur dit dans la préface :

« Mes chers amis,

« En rédigeant ces quelques lignes, je n'ai pas voulu faire œuvre savante, mais simplement utile.

« Ne soyez pas effrayés par la longueur de la causerie que je vais entreprendre avec vous.

« La mise en pratique que je vais vous donner se réduit à peu de chose et ne vous demandera qu'un peu d'attention et de bonne volonté. Il n'était pas superflu de vous apprendre ou de vous rappeler les notions qui vont suivre au moment où vous allez quitter vos familles pour vivre de l'existence d'une collectivité.

« Et si je puis arriver à préserver une seule de vos existences, je serai amplement dédommagé de la peine que j'aurai prise à chercher à vous être de bon conseil. »